

nouies ; dans le Saint des Saints, des palmiers et des keroubim se mélaient aux fleurs¹. »

Les découvertes assyriennes nous permettent d'imaginer ce qu'étaient ces chérubins et ces fleurs représentés sur les parois des murs. « Les keroubim sont des figures symboliques dont les éléments sont empruntés au règne animal : sphinx, taureaux ailés à face humaine, conceptions bizarres dont l'imagination orientale a varié à l'infini les combinaisons suivant le goût et les croyances de chaque peuple, mais qui toutes sont l'emblème des attributs divins. Ces keroubim, sculptés en très bas relief, se rangeaient le long des parois sacrées en files silencieuses, alternant avec des palmiers, semblables aux figures alignées sur les murs de Thèbes ou de Khorsabad ; ces processions étaient encadrées dans des frises de fleurs fermées ou épanouies, lotus ou papyrus en Égypte, lotus ou pavots en Assyrie, coloquintes à Jérusalem². » Les rosaces étaient sans doute abondantes parmi ces fleurs. On les voit en très grand nombre dans tous les monuments assyriens³.

§ III. — Cellules et parvis du Temple de Jérusalem.

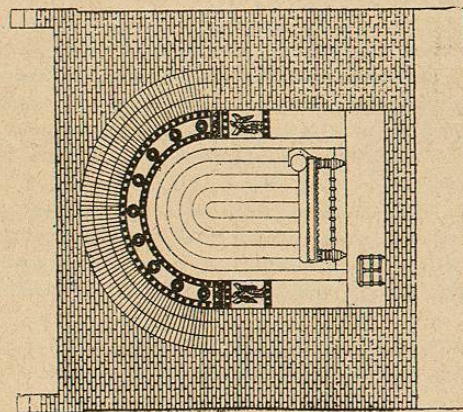
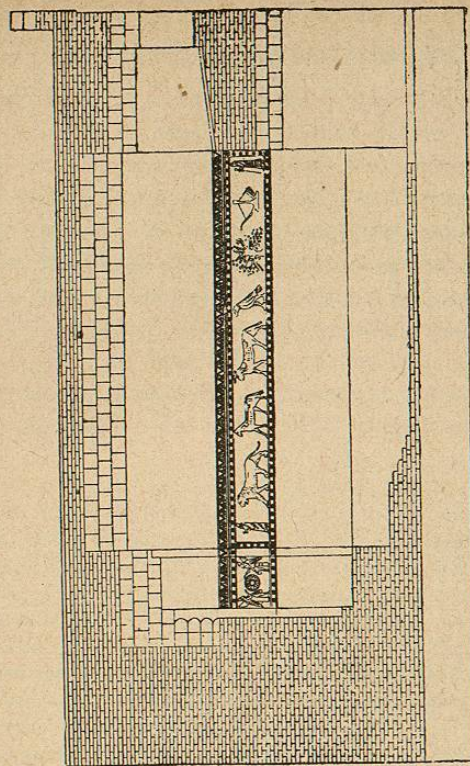
Après avoir étudié le Temple lui-même ou la maison de Dieu proprement dite, nous devons nous occuper des cellules et des cours qui l'entouraient.

Trois étages de petites chambres, *şela'ôt*, s'adossaient

¹ I (III) Reg., vi, 29. Le texte ne fait pas la distinction de M. de Vogüé ; il dit qu'il y avait des palmiers et des chérubins représentés sur « tous les murs du Temple. »

² De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 32-33.

³ Les rosaces abondent comme motif d'ornementation sur les monuments assyro-chaldéens, phéniciens et juifs. Voir Figure 53. Cf. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 41, 44, 45, 46, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 49, 72,



53. — Décoration de la chambre royale de Khorsabad.

aux murs du Saint et du Saint des Saints, et allaient s'élargissant de bas en haut. Les cellules du rez-de-chaussée avaient cinq coudées de largeur, celles de l'étage au-dessus, six, et enfin les plus élevées, sept¹. Cet accroissement de largeur provenait de ce que les murs du Temple, comme ceux des fondations qui subsistent encore, étaient bâtis en retraite, de telle manière que les murs en montant diminuaient d'épaisseur². Les solives qui supportaient les cellules s'appuyaient ainsi sur les parties saillantes des murailles, sans y pénétrer³. Les chambres, d'après Josèphe, étaient au nombre de trente⁴. On y avait accès par le

34, 35, 47; A. Layard, *Nineveh*, I, 9, 13, 16, 17, 31, 43, 19, 29, 47, 81, 87, 52, 72, 80, 28; G. Rawlinson, *The five great Monarchies*, t. I, p. 335, 447, 490; t. III, p. 217, 280, 286, 323. Pour la Phénicie, E. Renan, *Mission de Phénicie*, pl. XX et XXXII où les rosaces se trouvent avec des *fusarolles*. Pour la Palestine, voir le tombeau dit des rois au Musée judaïque du Louvre; N. Sepp, *Jerusalem*, t. I, p. 257. — Sur la décoration des murs du Temple et sur les mots qu'emploie le texte hébreu pour désigner les ornements, voir E. Fabiani, *Anfora aramaica del castro pretorio*, dans le *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*, anno VIII, n^o série, 1880, p. 96-117.

¹ C'est-à-dire à peu près deux mètres et demi, trois mètres et trois mètres et demi. I (III) Reg., VI, 5-6.

² « Le fruit était obtenu à l'aide de retraites brusques d'une demi-coudée à chaque étage; ces retraites recevaient le bout des solives de chaque plancher, qui se trouvait ainsi posé sans qu'il fût nécessaire d'entailler les murs sacrés. » De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 28. — Avant la découverte récente de ce fait, beaucoup de commentateurs admettaient que les murs extérieurs étaient horizontaux et avaient imaginé les hypothèses les plus bizarres pour expliquer la différence de dimension des chambres latérales. L'inclinaison en talus des murs, comme le petit nombre des ouvertures, est un des caractères les plus marqués de l'architecture égyptienne, que le Temple de Jérusalem rappelle encore par ce trait. Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, 1867, l. I, c. VIII, p. 94-95; G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 100-101.

³ I (III) Reg., VI, 6.

⁴ Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, III, 2. Ézéchiel, XII, 6, met dans le Temple trente-trois chambres, d'après l'explication de la paraphrase chaldaïque.

dehors, et l'on montait aux étages supérieurs par un escalier tournant¹.

Chaque étage mesurait cinq coudées (deux mètres et demi) de hauteur; l'élévation totale des cellules, toit compris, devait être d'environ dix-sept ou dix-huit coudées (c'est-à-dire neuf mètres), de sorte que le Saint avait environ treize coudées (près de sept mètres) de plus. C'est dans la partie de l'hékal qui dominait ainsi les trente chambres, que s'ouvraient les fenêtres destinées à éclairer le Saint. Elles étaient plus larges à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le Saint des Saints ne recevait le jour par aucune ouverture².

Une cour intérieure, avec portique³, entourait le Temple de Salomon comme les grands temples de l'Égypte⁴. Les Paralipomènes l'appellent la Cour des Prêtres et Jérémie, la Cour Supérieure⁵. Un mur de trois rangs de pierres de

¹ I (III) Reg., vi, 8. — Les cellules, d'après Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 315, servaient d'habitation aux prêtres et aux lévites ainsi que de dépôt pour le Temple. D'autres pensent que dans ces chambres étaient renfermés les archives, le trésor public, les lingots d'or et d'argent et les objets servant au culte, vases, plats, encensoirs, tables, bancs, instruments de musique, habits sacerdotaux. Batissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 85, 86.

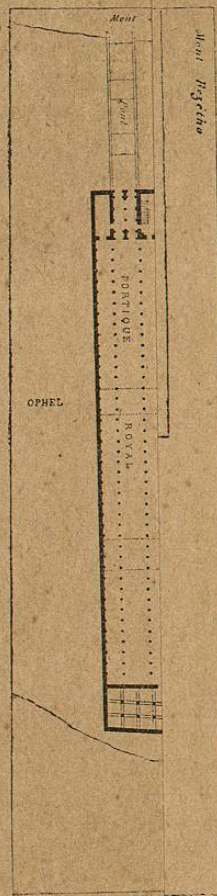
² I (III) Reg., viii, 12; II Par., vi, 1.

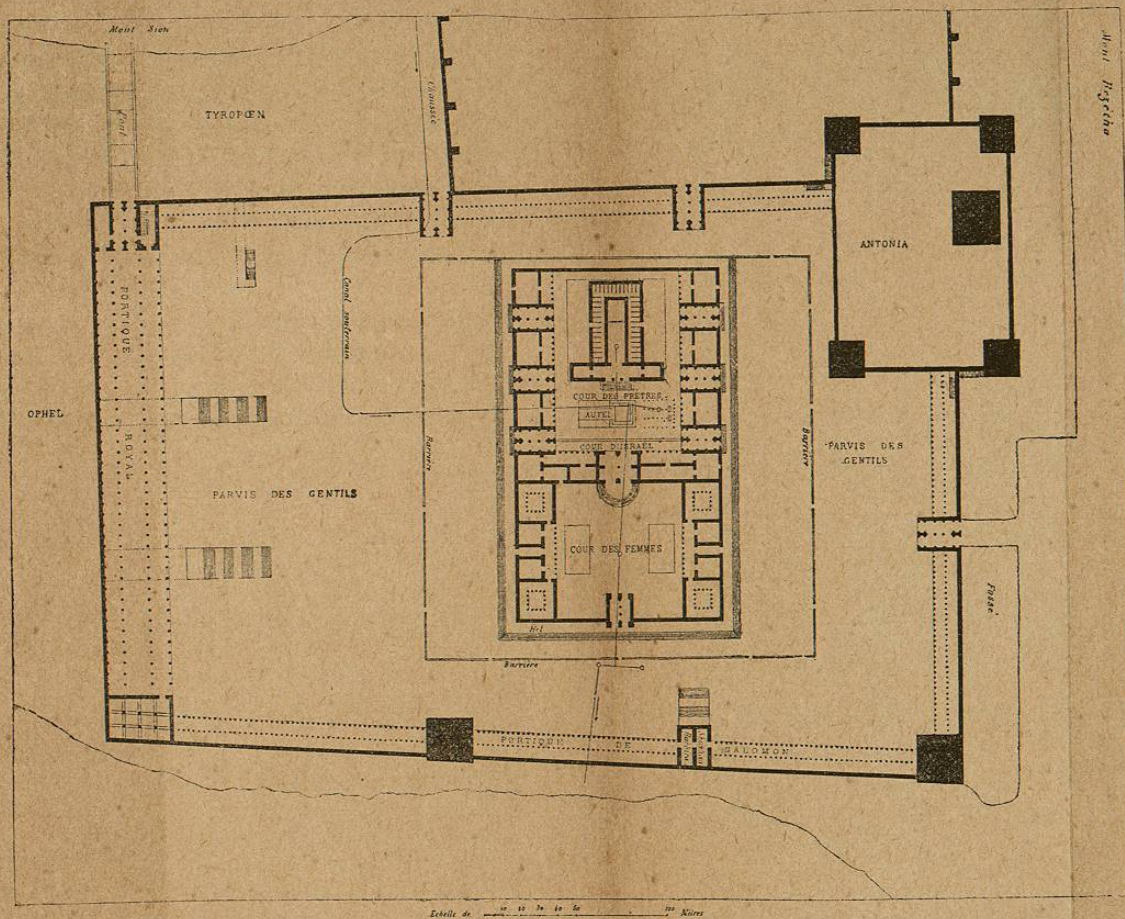
³ « Les dispositions les plus générales du Temple de Salomon, dit M. Batissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 88, se retrouvent dans d'autres édifices religieux de l'Asie. Le temple d'Hélios à Palmyre, le temple de Kangavar en Perse, et celui d'Azani consistent également en un sanctuaire placé au milieu d'un immense parvis, entouré de portiques à colonnes. La grande mosquée de la Mecque offre un plan analogue. La Kâba s'élève au centre d'une vaste cour à portiques. » Les Grecs appelaient cette enceinte extérieure des temples *péribole*. — Sur l'importance des cours dans les temples phéniciens et asiatiques, voir G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 315-319.

⁴ Voir, pour se rendre compte des cours, Figure 34, le plan du Temple d'Hérode d'après la restauration de M. de Vogüé.

⁵ II Par., iv, 9; Jér., xxxvi, 10.

T. III, p. 34.





54. — Plan du Temple d'Hérode, d'après la restauration de M. de Vogüé.

taille en formait l'enceinte¹. Elle est aussi nommée le Parvis Intérieur. Nous ne pouvons la décrire, faute de renseignements précis². Elle devait avoir une certaine étendue surtout du côté de l'orient, parce que cette partie de l'édifice contenait plusieurs objets importants du culte, comme nous le verrons bientôt. Ses différents noms nous en font connaître la destination et la position. On l'appelait la Cour des Prêtres, parce qu'elle leur était destinée, à l'exclusion du reste des Israélites. Elle recevait aussi la dénomination de Cour Supérieure, parce qu'elle dominait par son élévation la seconde cour dont nous allons parler.

Outre cette Cour Intérieure, on construisit en effet une grande cour, '*azārāh hag-gedōlāh*³ ou Parvis Extérieur, pour recevoir le peuple. Il ne fut probablement achevé que longtemps après Salomon. Ce prince ne termina sans doute que

¹ I (III) Reg., vi, 36 (vii, 12); cf. I Esd., vi, 4; III Esd., vi, 25. La description donnée par I (III) Reg., vi, 36, est obscure et diversement interprétée. Le texte I (III) Reg., vi, 36 (vii, 12), ajoute, après *tribus ordinibus lapidum politorum*, ces mots : *et uno ordine lignorum cedri*. « On a cru qu'il s'agissait d'une balustrade en planches de cèdre posée au-dessus de la troisième assise, de l'assise supérieure du petit mur; mais il faut forcer beaucoup le sens des termes pour les expliquer ainsi. On se tient bien plus près du texte en supposant la *rangée de poutres* perpendiculaire à la direction du mur. Engagées par leurs deux extrémités dans des trous préparés pour les recevoir, les poutres s'appuieraient d'un côté sur le mur des bâtiments que portait la terrasse et de l'autre sur le mur bas qui la termine. Très rapprochées, ces poutres pouvaient supporter une mosaïque ou un léger dallage. » G. Perrot, *Le Temple de Jérusalem*, p. 50. — Le P. Pailloux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 273, explique ainsi I (III) Reg., vi, 36 : « Il (Salomon) construisit autour du Parvis intérieur des portiques à trois étages de pierres polies et à trois planchers de bois de cèdre. » Cf. Josèphe, *Antiq. jud.*, XI, 1, 3.

² On peut cependant considérer ce que dit Ézéchiel, xl, comme une description du Parvis du Temple de Salomon.

³ II Par., iv, 9. On ignore s'il y avait un mur de séparation entre les deux cours. J. Fergusson, *The Temples of the Jews*, p. 37. Il pouvait n'y avoir qu'un parapet à cause de l'élévation de la cour supérieure.

la première cour, celle qui entourait immédiatement le Temple. Il commença la seconde et fit bâtir le mur oriental. On n'y mit la dernière main que peu avant Josaphat¹. Le portique de l'orient fut appelé portique de Salomon.

La Cour Extérieure était d'un niveau plus bas que la Cour des Prêtres². On l'environna d'un mur; elle enveloppait probablement toute la Cour Intérieure. Les Paralipomènes³ nous apprennent qu'elle avait des portes d'airain. Des deux côtés des portes et peut-être aussi aux quatre angles⁴, on construisit des chambres et des portiques ou salles à colonnes⁵.

§ IV. — Autel des holocaustes et vases sacrés.

C'est dans le Parvis Intérieur qu'on offrait les sacrifices, et c'est là aussi qu'on voyait réunis les objets qui servaient au culte.

¹ I (III) Reg., vi, 36; II Par., iv, 9; xx, 5; xxiii, 5; II (IV) Reg., xxi, 5; xxiii, 12; Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 1; de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 19, 39. — Les textes de l'Écriture que nous avons cités sont cependant interprétés d'une manière différente par certains commentateurs qui font achever la seconde cour par Salomon. Voir X. Pailloux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 270-272.

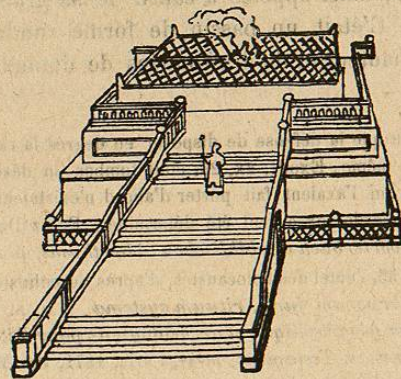
² C'est ce qui résulte de Jérémie, xxxvi, 10, qui appelle la Cour Intérieure « Cour Supérieure, » comme nous venons de le voir plus haut, p. 338. On montait de la Cour Inférieure à la Cour Supérieure ou Cour des Prêtres par un escalier de quatorze marches, d'après J. Fergusson, *The Temples of the Jews*, p. 38. Frd. Keil pense que le Temple était encore plus élevé que cette Cour Intérieure, de sorte que l'on avait comme une série de terrasses superposées, *Handbuch der biblischen Archäologie*, p. 139.

³ II Par., iv, 9.

⁴ Cf. II Par., xxviii, 12.

⁵ Cf. Grätz, *Die Höfer der zweiter Tempels*, dans la *Monatschrift für Judenthum*, novembre-décembre 1876.

L'autel des holocaustes¹, autel d'airain, sur lequel on offrait les sacrifices sanglants, frappait d'abord les regards, en avant du vestibule², par sa position et par ses grandes dimensions : il mesurait vingt coudées de long, autant de



55. — Autel des holocaustes.

large et dix de hauteur³, c'est-à-dire environ dix mètres sur cinq. La roche Sakkrah, qu'on peut visiter encore dans le Haram ech-Chérif, se trouvait enclavée, d'après une tradition⁴, dans l'autel des holocaustes, qui était en outre complètement rempli de pierres et de terre. Le prêtre montait à l'autel par une rampe en terre. Trois séries de degrés

¹ I (III) Reg., viii, 64.

² Joel, ii, 17.

³ II Par., iv, 1.

⁴ D'autres traditions cependant placent la roche es-Sakkrah dans le Temple même, comme nous l'avons vu plus haut, p. 318-319, note. Ces traditions déterminent la place de l'autel des holocaustes par une sorte de caverne creusée dans le roc, qu'on voit encore dans la mosquée d'Omar, à la partie méridionale du rocher. Voir T. Tobler, *Topographie von Jerusalem*, 2 in-12, Berlin, 1853-1854, t. I, p. 539-541.